

MESURE DU REVENU AGRICOLE

REVENU DES EXPLOITATIONS DANS TROIS OBSERVATOIRES PROFESSIONNELS : INOSYS, CIVAM, CERFRANCE

Pour étayer leur conseil auprès des exploitantes et exploitants, les organisations agricoles ont besoin de références technico-économiques. Certaines ont créé des dispositifs d'observation des exploitations pour produire ces références : Cerfrance, Civam, Chambres d'agriculture (INOSYS) en partenariat avec l'Institut de l'Élevage (IDELE) pour l'élevage (INOSYS-Réseaux d'Élevage). Après des années de développement, ces observatoires sont en mesure de produire de la statistique microéconomique pour la connaissance (et pas uniquement pour le conseil) à l'échelle nationale ; en un mot ils se positionnent dans le champ du RICA (Réseau d'Informations Comptables Agricoles géré par le Ministère de l'agriculture). Mais sur ce point, ces observatoires ont à progresser en particulier sur l'accessibilité de leurs publications et données, et la qualité de leur échantillon. S'agissant des analyses produites par ces observatoires, la question du revenu est évidemment une des clés de leur expertise. Comme leur échantillon est essentiellement (voire exclusivement) constitué d'exploitations individuelles ou de sociétés familiales, l'enjeu de la mesure du revenu des exploitations est d'éclairer le lien entre résultat d'exploitation, investissement et revenu des ménages des exploitantes et exploitants. Signalons, enfin, la capacité de ces observatoires à produire de l'information microéconomique sur le revenu agricole à un échelon extrêmement fin (infra-sectoriel, infra-territorial), là où le RICA n'est pas présent ; ce qui indique la complémentarité possible entre la statistique publique et la statistique professionnelle dans ce domaine.

Parmi toutes les statistiques agricoles, celle du revenu agricole est peut-être la plus discutée. Quand en décembre de chaque année, le Ministère de l'agriculture publie les estimations du revenu des exploitations agricoles, les débats sont nombreux sur les chiffres ; on les conteste, on les accepte parfois mais ils sont abondamment commentés. Les débats débordent le monde agricole car il semble, qu'en France, l'agriculture occupe une place à part et que personne ne soit indifférent à l'actualité agricole, surtout quand il s'agit de revenu agricole.

Nous poursuivons, ici, le travail que nous avons engagé sur la mesure du revenu agricole dans le numéro 2003 de notre collection Analyses et Perspectives (« Mesure du revenu agricole : le revenu des exploitations agricoles dans le RICA », juin 2020). La question du revenu est centrale à tous les niveaux de l'économie agricole française :

- * *À l'échelle de la Nation : le revenu agricole est un axe majeur des politiques agricoles qui affirment à chaque réforme leur volonté d'atteindre une rémunération juste de l'activité agricole ;*
- * *À l'échelle de l'exploitation : pour les exploitants, la question du revenu est synonyme de performance et de pérennité de leur activité, et de ressource disponible pour des prélèvements privés ;*
- * *À l'échelle des ménages agricoles : la problématique de la parité de leur revenu avec celui des ménages des autres catégories socioprofessionnelles n'est jamais tout à fait close.*

Dans ce contexte, les méthodes utilisées pour la mesure du revenu agricole engagent des enjeux qui dépassent les seules questions statistiques et comptables ; c'est pourquoi nous avons entrepris d'examiner les méthodologies de la mesure du revenu agricole aux niveaux micro-, macro-, socio-économique dans une série de publications (cf. encadré 1).

Le premier volet de notre enquête nous mène du côté de la microéconomie : comment se mesure le revenu des exploitations agricoles ? En la matière, il y a deux sources :

- * *Statistique publique grâce au Réseau d'Informations Comptables Agricoles, RICA (cf. Analyses et Perspectives n°2003)*
- * *Statistiques d'organisations professionnelles agricoles issues d'observatoires d'exploitations*

Dans ce présent numéro, nous allons porter notre attention sur ces statistiques professionnelles et plus particulièrement sur trois d'entre elles :

- * *Le dispositif INOSYS (Chambres d'agriculture, IDELE)*
- * *L'observatoire du réseau des CIVAM*
- * *Et les travaux de Cerfrance (réseau des Centres d'Économie Rurale, CER).*

Pourquoi ce choix ? Parce que ces observatoires (que nous qualifierons d'observatoires professionnels) ont d'abord été pensés pour le conseil (production de références économiques) mais aujourd'hui, compte tenu de leur développement, ils sont en mesure de produire des données et des études sur l'économie des exploitations à l'attention de l'ensemble des acteurs du monde agricole, et à l'échelle nationale ; et c'est cette dimension qui nous intéresse dans le cadre de l'enquête que nous menons sur la mesure du revenu agricole.

Mesure du revenu agricole. Programme de publications

Le revenu agricole est mesuré selon trois approches que nous allons étudier à travers un programme de publications pour la collection Analyses et Perspectives :

- * *Approche microéconomique : revenu des exploitations agricoles. Travaux de la statistique publique, RICA (Analyses et Perspectives n°2003). Travaux des organisations professionnelles : Cerfrance, Chambres d'agriculture, CIVAM, IDELE (Analyses et Perspectives n° 2012, présent numéro)*
- * *Approche macroéconomique : revenu de la branche agricole (à paraître)*
- * *Approche socioéconomique : revenu des ménages agricoles (à paraître)*

Nous concluons cet examen, en nous interrogeant sur la réception du chiffre car comme toutes statistiques socioéconomiques, le revenu agricole a deux vies : le moment de son élaboration par les institutions de la statistique publique et de la statistique professionnelle et le moment de sa réception par le public. Là encore cette investigation fera l'objet d'une publication dans la collection Analyses et Perspectives.

Atouts et limites des observatoires professionnels

Nous commencerons notre enquête par INOSYS puisque c'est l'observatoire et l'outil typologique des Chambres d'agriculture, en collaboration avec l'IDELE pour l'élevage (échantillon de près de 2 000 exploitations). Nous poursuivrons par l'observatoire technico-économique du réseau CIVAM qui réunit près de 300 exploitations dont la spécificité est d'être engagée dans des stratégies de développement durable. Et nous finirons ce tour d'horizon en portant notre regard sur les centres de gestion du réseau Cerfrance qui est l'acteur incontournable de la statistique microéconomique agricole car plus de 240 000 exploitations leur confient leurs documents comptables.

Que retiendrons-nous de cet examen ? Du côté positif, deux points : ces observatoires produisent une réflexion originale sur la méthodologie des indicateurs de revenu et apportent une connaissance fine des exploitations et de leur revenu aux échelles infra-sectorielles et infra-territoriales, là où le RICA n'est pas présent. Du côté négatif, trois limites : l'absence des entreprises relevant de l'agriculture de ferme dans leurs travaux, la représentativité de leur échantillon parfois discutable, et l'accessibilité limitée à leurs données (et parfois à leurs publications).

Pour résumer : ces trois observatoires ont tous les atouts pour devenir des centres de production de données ouvertes sur la connaissance des revenus et globalement de l'économie des exploitations agricoles aux échelles infra-sectorielles et infra-territoriales mais il leur reste à faire un travail sur la qualité et accessibilité de leurs données pour réaliser cette ambition.

INOSYS : revenus observés, revenus modélisés au plus près de l'économie des exploitations agricoles

La première finalité d'INOSYS est de produire des références technico-économiques pour le conseil. Son atout principal, c'est la très grande finesse de sa typologie qui s'approche au plus près de la spécialisation des exploitations ; c'est très important pour mesurer la diversité des revenus des exploitations à l'échelon infra-sectoriel et infra-territorial. Une finesse qui se fait parfois au détriment de la représentativité des échantillons.

INOSYS : un échantillon de plus de 2 000 exploitations

INOSYS est un dispositif qui existe sous ce nom depuis 2010 mais qui poursuit des travaux menés par les Chambres d'agriculture depuis plus longtemps :

- * *Années 1980 : mise en place d'un réseau de suivis d'exploitations d'élevage de ruminants (en partenariat avec l'ITEB)*
- * *Fin des années 1990 : extension des travaux aux secteurs des grandes cultures et de la viticulture (ROSACE).*

Aujourd'hui, près de 2000 exploitations sont présentes dans le dispositif INOSYS :

- * *84 exploitations suivies en grandes cultures ;*
- * *1702 exploitations dans l'élevage (travaux menés en partenariat avec l'Idèle spécifiquement identifié « INOSYS-Réseaux d'élevage »).*

Dans l'arboriculture, l'horticulture et le maraîchage, des travaux ont lieu mais ils ne sont pas encore totalement intégrés dans le dispositif.

L'échantillon d'exploitations d'INOSYS n'est pas constitué selon les règles de l'orthodoxie statistique ; les choix sont faits par les experts des Chambres d'agriculture (et de l'IDELE pour l'élevage), et sur la base du volontariat des chefs d'exploitation. Cette sélection à dire d'experts est animée par la volonté de constituer un échantillon d'exploitations représentatives des pratiques spécifiques sur les territoires pour soutenir le conseil agricole. Les règles statistiques de la constitution d'un échantillon représentatif peuvent être mises à mal quand les échantillons comptent très peu d'exploitations (parfois inférieurs à 10).

Les exploitations du dispositif INOSYS sont visitées tous les ans par les agents des Chambres d'agriculture qui collectent leurs données comptables (compte de résultat et bilan), structurelles (cheptel, surface, équipement,...) et techniques (parcours technique, atelier de transformation, mode de commercialisation,...). En outre, des informations qualitatives sur la vie de l'exploitation, les choix et les objectifs stratégiques des exploitants font partie des éléments collectés.

On évalue le temps de collecte, de traitement et de valorisation des informations à sept jours par exploitation, en moyenne. Le coût du dispositif est variable selon les productions et les moyens mis en œuvre.

■ Système d'exploitation : notion clé du dispositif INOSYS

L'unité d'analyse d'INOSYS est l'entreprise agricole en tant que système d'exploitation. On définit un système d'exploitation comme une combinaison d'ateliers de production en interaction. L'entrée d'INOSYS dans l'économie des exploitations est donc technique.

Compte tenu de la diversité des exploitations agricoles, le dispositif INOSYS a mis au point une typologie des systèmes. La classification typologique d'une exploitation se fait sur la base des ateliers qui y sont présents, en trois temps :

- * On définit les ateliers significatifs de l'exploitation (seuil minimum de surface et de cheptel) ;
- * Puis, les ateliers sont hiérarchisés : certains sont plus structurants que d'autres ;
- * Enfin, on affine l'identification de l'exploitation par des clés de partage spécifique (généralement deux). Par exemple, pour l'élevage laitier : activité ou non de transformation, système herbager ou non.

L'arbre typologique obtenu ainsi peut aller jusqu'à neuf niveaux de segmentation. La typologie d'INOSYS et celle du RICA se recoupe difficilement.

■ INOSYS : observer les exploitations, modéliser leur fonctionnement

INOSYS produit deux types de références : données observées, données modélisées.

Données observées : INOSYS publie des tableaux de bords technico-économiques des exploitations par système et par région issus de son échantillon d'exploitations ; une opération similaire à ce que fait le RICA (ou le CIVAM, ou Cerfrance, voir infra) mais sur la base d'un échantillon et d'une typologie différents.

Données modélisées : cas-types. C'est là la grande singularité d'INOSYS. Dans les territoires, la diversité des systèmes est extrême. Pour chaque secteur de production, les experts et conseillers rencontrent des exploitations au mode de fonctionnement tout à fait spécifique d'un département (ou région) à l'autre. Pour décrire les systèmes présents sur leur territoire, ils modélisent le fonctionnement d'exploitations fictives, représentatives de chacun de ces systèmes. Ils attribuent aux données structurelles et économiques (cheptel, surface, rendement, productivité) de ces exploitations fictives, les valeurs numériques d'un système qui serait en gestion optimale, avec la prise en compte d'éléments conjoncturels pour les indicateurs économiques. Ces exploitations fictives et représentatives des systèmes sur un territoire sont appelées des cas-types.

■ Revenu des exploitations : indicateurs standards, indicateurs spécifiques

Dans les publications d'INOSYS, le revenu des exploitations est mesuré par deux types d'indicateurs : les soldes intermédiaires de gestion (SIG) d'une part, et des indicateurs spécifiques au dispositif, d'autre part.

Soldes intermédiaires de gestion : Ce sont les indicateurs usuels de la comptabilité : Valeur ajoutée, Excédent Brut d'Exploitation, Résultat courant. Ces indicateurs n'appellent pas de commentaires ; leur interprétation ne déroge pas à l'orthodoxie comptable (voir encadré 2).

Indicateurs spécifiques : Les experts d'INOSYS complètent leur analyse par un certain nombre d'indicateurs qui sont spécifiques au dispositif. En matière de revenu, on retiendra un indicateur singulier : la rémunération du travail ou rémunération permise. C'est le solde : produit (y compris les subventions) – coût de production (hors rémunération des exploitants et coexploitants). Il est exprimé en SMIC par exploitant. Son interprétation est claire, il répond à la question suivante : l'exploitation, telle qu'elle est, permet-elle aux exploitants et coexploitants de vivre de leur activité ? En outre, l'utilisation du SMIC comme étalon de mesure, ajoute le souhait d'évaluer la parité des revenus agricoles avec ceux des salariés.

Ce dernier indicateur est très significatif de la démarche d'INOSYS qui est, au bout du compte, est centré sur l'exploitant. INOSYS décrit des systèmes d'exploitation, certes, mais le sujet du dispositif, c'est l'exploitant.

■ Revenu observé, revenu modélisé : l'exemple du Grand-Est

Comme nous l'avons vu, INOSYS produit deux types d'informations technico-économiques : des données observées dans les exploitations de leur échantillon, et des données modélisées (cas-type). S'agissant du revenu, les deux approches mobilisent les mêmes indicateurs mais aboutissent à des valeurs numériques qui ne coïncident pas toujours (mais les écarts sont intelligibles comme nous allons le voir).

Illustrons cela avec deux publications récentes¹ sur l'élevage laitier dans le Grand-Est, accessible sur le site web de l'IDELE² : synthèse des données observées dans l'échantillon en 2018³ (tableau 1) et actualisation des cas-types de la région⁴ (tableau 2). Les valeurs numériques des indicateurs de revenu des deux tableaux ne se rejoignent pas tout-à-fait ; c'est normal.

Première raison : les cas types et les données observées sont publiés à des échelons typologiques différents ; les observations sont agrégées à un niveau moins fin que les cas-types. En effet, les observations doivent se faire sur un échantillon suffisamment grand pour être statistiquement représentatives : affiner l'observation au niveau de la modélisation obligerait à réduire le nombre d'exploitations dans les sous-échantillons et *in fine* à limiter leur représentativité.

Deuxième raison : les cas-types sont, par construction, moins sensibles aux évolutions conjoncturelles que les résultats observés :

1 Ce document a été rédigé en juin 2020

2 <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/inosys-reseaux-delevage.html>

3 « Synthèse régionale Grand-Est des données des réseaux d'élevage de bovins lait. Campagne 2018 »,

4 « 11 systèmes bovins laitiers de la région Grand-Est. Actualisation économique 2018 »

Encadré 2

Indicateur de revenu, indicateurs de résultat

S'agissant du revenu agricole, il y a souvent des hésitations sur l'emploi des mots : certains préfèrent parler de « résultat agricole » qui a une connotation plus entrepreneuriale tandis que « revenu agricole » renverrait plutôt du côté des ménages. Au niveau microéconomique (exploitation agricole), les termes du discours sont ceux de la comptabilité d'entreprise où revenus et résultats coexistent. Reprenons les indicateurs de la comptabilité d'entreprise et leur interprétation :

Valeur ajoutée (VA) : Production – Consommations intermédiaires. La VA exprime la création ou l'accroissement de valeur que l'entreprise apporte aux biens et services en provenance de tiers qu'elle mobilise dans son acte de production.

Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : VA – Charges de personnel + Subventions d'exploitation. L'EBE mesure la performance économique de l'exploitation strictement issue de son acte de production.

Résultat courant avant impôt (RCAI) : EBE - Amortissements – Charges d'intérêt – Fermage – Impôts sur les produits et impôts fonciers. Le RCAI mesure la performance économique de l'entreprise après la prise en compte de sa politique d'infrastructure (dotations aux amortissements), de ses choix financiers (charges d'intérêt) et de sa gestion du foncier (fermages).

Revenu disponible (RD) : EBE – Remboursement d'emprunt – Cotisations sociales pour l'exploitant – Charges financières. Le RD mesure le résultat de l'activité de l'entreprise après la prise en compte de sa politique de financement (remboursements d'emprunt), disponible pour l'investissement et les prélèvements privés des exploitants.

Un mot sur la définition du revenu. Nous utilisons celle-ci : le revenu est l'ensemble des droits de tirage sur la richesse collective obtenus par un agent économique au cours d'une période, sans prélèvement sur son patrimoine.

Sur le plan comptable, cette définition nous amène à exclure les résultats exceptionnels qui comprennent les ventes de matériel et d'équipement qui sont des prélèvements sur le patrimoine économique de l'exploitation ; le RCAI et le RD respectent cette condition.

* Pour l'actualisation des cas-types, on fait l'hypothèse que les structures des exploitations (fictives) sont constantes : même surface, cheptel, rendement, quantité de travail d'une année à l'autre. On applique à ces données, les variations de volume et de prix (produits et charges) observées dans la région et le secteur de production en 2018.

* Pour les données observées, les structures des exploitations ont évolué entre 2017 et 2018 : plus ou moins de surface, de cheptel ou de rendements. Le revenu observé dans les exploitations de l'échantillon en 2018 est la synthèse de ces changements de structure et des évolutions conjoncturelles.

Par construction, donc, les indicateurs de revenu observés et modélisés ne peuvent aboutir aux mêmes valeurs ; nonobstant, la hiérarchie des revenus par sous-secteur de production est conservée, en particulier pour le partage élevage bio versus élevage conventionnel.

Tableaux 1 - Données observées

Elevage laitier - Grand Est - Indicateurs de revenu - Campagne 2018				
Nombre d'exploitations dans l'échantillon : 69				
Système	EBE	Revenu disponible	Revenu disponible / UMO	Rémunération du travail
	K€	K€	K€	SMIC / UMO
Agriculture bio	118	78	48	2,80
Herbager	148	103	44	2,70
Laitier spécialisé	1 099	75	32	1,80
Lait-maïs-viande	92	47	28	1,50
Polyculture-Elevage	193	112	40	2,00

Source : Inosys-Réseaux d'élevage

Tableaux 2 - Données modélisées

Elevage laitier - Grand Est- Cas type INOSYS - 2018					
	Code du cas-type	Données exploitations	EBE	Disponible pour prélèvement privé	Rémunération permise
			K€	K€	SMIC / UMO
<i>en zone de montage vosgienne</i>					
Lait spécialisé	CT1	GAEC-120 ha-78 VL	69	38	1,20
<i>en zone herbagère</i>					
Lait spécialisé - Bio	CT2	GAEC - 148 ha - 67 VL	136	86	2,72
tout herbe + bœuf	CT3	GAEC - 184 ha - 65 VL	126	75	1,64
un peu de maïs + vaches allaitantes	CT4	2 associés - 236 ha - 76 VL	115	44	0,93
un peu de maïs + bœufs	CT5	EARL - 120 ha - 50 VL	65	24	0,69
lait spécialisé + maïs	CT6	EARL- 131 ha - 70 VL	104	38	1,80
Grande dimension + VA + taurillon + culture de vente	CT7	3 associés - 414 ha - 148 VL	249	64	0,00
<i>en zone de polyculture-élevage</i>					
Bio	CT8	GAEC - 238 ha -105 VL	197	107	3,89
lait + maïs + culture de vente	CT9	GAEC - 176 ha - 64 VL	127	44	1,02
lait spécialisé de grande dimension	CT10	2associés - 199 ha -140 VL	140	19	0,41
Très grande dimension	CT11	4 associés - 602 ha -210 VL	446	188	1,36

Source : Inosys-Réseaux d'élevage

Le dispositif INOSYS donne une représentation fine du fonctionnement des exploitations agricoles sur le territoire ; c'est un atout qui repose sur l'implication des exploitants engagés dans le dispositif et sur la qualité de l'expertise au sein des Chambres d'agriculture et de ses partenaires (IDELE).

On signalera deux points forts pour l'analyse des revenus :

- * *INOSYS suit les exploitations agricoles à des niveaux très fins de spécialisations et à ce titre, il rend compte de la diversité des revenus des exploitations dans les territoires et selon les secteurs de production ;*
- * *Avec un indicateur comme la Rémunération permise du travail, INOSYS mesure le revenu du point de vue des objectifs des exploitants (en premier lieu, vivre de son exploitation).*

Les limites du dispositif sont de quatre ordres :

- * *Il ne couvre pas encore toutes les productions agricoles ; sont absents : l'arboriculture, le maraîchage et l'horticulture ;*
- * *En grandes cultures et viticulture, l'échantillon d'exploitations est trop limité pour être représentatif ;*
- * *Les données manquent de profondeur historique ; celles qui sont accessibles au grand public ne vont pas plus loin que 2010 (contre 1988 pour le RICA) alors que le dispositif est ancien et permettrait d'observer des trajectoires sur des pas de temps longs ;*
- * *Les exploitations présentes dans l'échantillon sont sélectionnées à dire d'experts et sur la base du volontariat. Sans remettre en doute les résultats d'INOSYS, cela questionne leur représentativité.*

On ajoutera un dernier point : l'accès aux productions et aux données d'INOSYS est parfois compliqué. Du côté des valorisations (cas-type, tableau de bord, études), il n'y a pas de problème : leurs publications sont centralisées sur le site des Chambres d'agriculture⁵ pour les productions végétales et sur celui de l'IDELE pour l'élevage⁶.

En revanche, pour les données, c'est moins satisfaisant. Pour l'élevage, l'IDELE met en ligne un nombre réduit de séries. Quant aux productions végétales, il n'y a pas d'accès aux données produites par INOSYS sur les sites des Chambres d'agriculture.

Or l'accès aux données utilisées dans les études (pas forcément les données brutes) est désormais la pratique (et le standard) des publications de la statistique publique (INSEE, Ministère de l'agriculture).

Il y a donc une marge de progression dans ce domaine pour devenir véritablement, un observatoire des exploitations, source de données ouvertes pour tous les acteurs de l'expertise agricole, à l'échelon national.

⁵ <https://chambres-agriculture.fr/informations-economiques/inosys-references-technico-economiques/>

⁶ <http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/inosys-reseaux-delevage.html>

CIVAM : un travail original sur les indicateurs de revenu

Le CIVAM est une association d'exploitantes et d'exploitants agricoles engagée dans le développement durable. Exploitantes, exploitants, animatrices et animateurs du réseau ont mis en place un observatoire technicoéconomique des exploitations qui mène des travaux très aboutis dans le secteur de l'élevage laitier. En matière de revenu, l'observatoire mobilise des indicateurs spécifiques pour mesurer les résultats des exploitations compte tenu des objectifs de développement durable des agricultrices et des agriculteurs du réseau. Il y a là, un travail méthodologique qui intéressera ceux qui se préoccupent de statistiques d'entreprise et de développement durable, au sein des organisations agricoles.

Les CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu) sont des groupements agricoles, créés au début des années 1950. Ils visent à promouvoir un modèle agricole dont les valeurs sont :

- * *Autonomie : autonomie de décision et de gestion, autonomie financière, autonomie technique (valorisation des systèmes herbagers pour l'élevage,...) ;*
- * *Pratiques économes : systèmes économes en intrants, en travail, en investissements ;*
- * *Rémunération juste du collectif de travail (exploitant, coexploitant et salariés) ;*
- * *Collaboration au sein des exploitations, entre agriculteurs et parmi les acteurs des filières agroalimentaires.*

Au fil du temps, les agriculteurs et les animateurs du réseau ont ressenti le besoin de références technico-économiques pour conduire leurs actions de formation, d'animation et aussi piloter leur exploitation.

Ces références se sont constituées peu à peu dans les secteurs où les CIVAM sont actifs : grandes cultures, arboriculture, élevage de bovins (laitier et allaitant), de petits ruminants. Dans l'élevage laitier, ces travaux sont très aboutis ; le CIVAM a mis en place un observatoire technico-économique des exploitations laitières aux publications nombreuses.

Modèle de production et indicateurs économiques

En matière d'indicateurs économiques, le CIVAM adopte une démarche méthodologique intéressante. Les agriculteurs et les animateurs du CIVAM veulent promouvoir des exploitations engagées dans un développement durable. Pour évaluer l'efficacité de la conduite des exploitations du réseau, les indicateurs standard de la comptabilité des entreprises (valeur ajoutée, excédent d'exploitation, résultat courant) ne suffisent pas ; il faut en inventer d'autres pour évaluer leurs performances sociales et environnementales.

Pour le revenu, la grille d'analyse des CIVAM mobilise les indicateurs usuels (soldes intermédiaires de gestion) plus les indicateurs mis au point par les membres du réseau dont deux attirent tout particulièrement notre attention : résultat social et sensibilité aux aides.

Résultat social. Dans l'éthique du CIVAM, l'activité agricole doit permettre la juste rémunération de ceux et de celles qui travaillent dans l'exploitation, quel que soit leur statut (exploitant, coexploitant, salarié). Dans cette optique, les salaires ne sont pas une charge mais une rémunération au même titre que le revenu disponible des exploitants et coexploitants. Le résultat social mesure donc le solde de l'activité de production qui permettra la rémunération des uns et des autres (salariés et non-salariés). Ajoutons que dans cette approche, les cotisations sociales (exploitants, associés, salariés) ne sont pas non plus perçues comme des charges mais comme le financement d'un revenu du travail différé qui sera versé en cas d'impossibilité d'exercice de l'activité (maladie, accident, retraite). C'est pourquoi, les cotisations sociales ne sont pas retirées du Résultat social. Techniquement, le Résultat social se calcule ainsi : Résultat social = Valeur ajoutée + Aides + Produit annexe – Charges liées à l'outil de production (Amortissements + Frais financiers + Fermages + Impôts & taxes).

Sensibilité aux aides. Entre les aides directes et les subventions d'exploitation, l'agriculture française reçoit bon an mal an 12 milliards d'€⁷. Dans sa logique de promotion d'une agriculture durable et de valorisation de l'autonomie, le CIVAM s'interroge sur les impacts de ces aides. L'avenir des exploitations n'est-il pas trop lié aux décisions de politique agricole qui, par nature, échappent au contrôle des exploitants, d'où la mesure de leur sensibilité aux aides par le ratio Aides/Résultat Social ?

Notons qu'une série d'indicateurs environnementaux sont insérés dans ce mode de calcul établi par le CIVAM dont nous ne parlerons pas ici, mais indicateurs qui prendront à l'avenir une place de plus en plus importante.

Dans le cadre de l'expertise du CIVAM, une exploitation est performante quand elle répond aux objectifs des exploitants et coexploitants qui la dirigent : les agriculteurs du CIVAM veulent des exploitations durables (sur les plans économique, social et environnemental) et qui répondent à leur éthique professionnelle, ils inventent donc des indicateurs spécifiques pour évaluer cet objectif.

Dix ans d'observation des exploitations laitières herbagères

Comme nous l'avons dit, les travaux du CIVAM dans l'élevage laitier sont très aboutis : l'observatoire de l'élevage laitier du CIVAM réunit plus de 200 exploitations établies dans le Grand Ouest (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire). L'observatoire est désormais assez étoffé, et depuis assez longtemps, pour pouvoir produire des études sur le long terme. En décembre 2018, la publication de « L'observatoire technico-économique des systèmes laitiers : évolutions sur 10 ans. Exercices comptables de 2008 à 2017 » marquait une étape dans le développement de l'observatoire.

7 données macroéconomiques tirées des comptes de l'agriculture nationale, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4262953?sommaire=4262966>

Dans le tableau 3, nous avons repris quelques résultats de ce travail dont les indicateurs de revenu. Les exploitations du CIVAM sont engagées dans des voies de développement durable (AD, dans le tableau) ; certaines sont en bio, d'autres non. Leurs résultats sont comparés à ceux des exploitations de l'échantillon du RICA, réputées être représentatives de l'agriculture conventionnelle. Ces comparaisons sont à l'avantage des exploitations du CIVAM ; les objectifs d'autonomie financière, d'économie d'intrants, de modération de l'agrandissement semblent être conduits de manière efficace par les exploitants du réseau : les exploitations de l'échantillon du CIVAM dégagent plus de valeur par actif sur des exploitations qui mobilisent moins de surface et de capital que celles du RICA.

Mais ces différences numériques entre les deux échantillons (CIVAM et RICA) mais sont-elles significatives ? Il faudrait des tests statistiques (de moyenne et de variance) pour étayer les conclusions. Ces tests manquent dans les publications du CIVAM mais il faut reconnaître que cette étape de validation statistique des observations est rarement faite par les organisations agricoles (à commencer par nous).

Tableaux 3

Indicateurs économiques des exploitations laitières				
Moyennes sur dix ans (2008-2017)		Echantillon du RICA	Echantillon du CIVAM (réseau Agriculture Durable)	
			Non bio	Bio
Structure				
Main d'œuvre	UTH	1,88	1,74	1,99
SAU	ha	85	69	76
Capital	k€	407	328	340
Cheptel	têtes de	59	54	57
	UGB	106	80	85
Résultats				
Production	litre	395 005	313952	283137
Production	k€/UTH	105	85	82
Valeur ajoutée	€/UTH	35	38	41
Résultat social	k€/UTH	46,07	54,372	69,996
Indicateurs de performance				
Efficacité économique	VA / PA, %	34	44	50
Résultat social / hectare	€/ha	542	788	921
Efficacité du capital d'exploitation (CE ^{***})	RS / CE (%)	11	17	22
Efficacité des aides	RS / aides (%)	144	181	205
(*) : production nette vendue et autoconsommée par le foyer + variations de stocks				
(**) : résultat social = Valeur ajoutée + Aides + Produit annexe + Charges liées à l'outil de production				
Charges liées à l'outil de production = Amortissements + Frais financiers + Fermages + Impôts & taxes				
(***) : capital d'exploitation = Actif - Foncier				
Source : CIVAM				

Atouts et limites des travaux de l'observatoire du CIVAM

Du point de vue de la mesure du revenu agricole, le CIVAM propose un travail sur les indicateurs de résultats et de revenu intéressant ; il montre que la mesure comptable n'est pas une opération neutre. Le CIVAM met au point des indicateurs comptables spécifiques pour mesurer son efficacité ; les indicateurs standards de la comptabilité sont insuffisants sur ce point. Si on avait oublié que la comptabilité est un langage, une représentation de la vie des entreprises, les travaux du CIVAM nous le rappellent.

Du côté des limites, on rappellera l'absence de validation par des tests statistiques des écarts observés entre l'échantillon du CIVAM et celui du RICA ; c'est important compte tenu de la volonté du CIVAM de promouvoir des stratégies de développement durable, dont les exploitations du RICA sont supposées manquer. Au bout du compte, les travaux du CIVAM apparaissent très riches et apportent une réflexion méthodologique sur les indicateurs de revenu qui sont autant de pistes pour qui souhaite mesurer les performances des exploitations dans une perspective de développement durable.

Partie 3

CERFRANCE : un acteur incontournable de la statistique agricole microéconomique

On ne peut pas être plus près de l'économie des exploitations agricoles que Cerfrance. Chaque année, plus de 240 000 exploitantes et exploitants confient aux officines de son réseau le soin de réaliser leurs documents comptables. Sur le plan statistique, le Cerfrance collecte une matière première exceptionnelle pour l'observation de l'économie des exploitations et de la formation de leur revenu. Les valorisations de ces données par le Cerfrance et leurs partenaires (dont les Chambres d'agriculture) sont nombreuses et riches mais on regrettera qu'elles soient relativement inaccessibles pour le grand public parce qu'elles sont dispersées sur les sites web des entités régionales et départementales du réseau Cerfrance.

Plus de 240 000 comptabilités d'exploitations traitées

Cerfrance est un réseau associatif de conseil et d'expertise comptable qui fédère l'activité des Centres d'Economie Rurale (CER). Pour les exploitations agricoles, la tenue d'une comptabilité est une préoccupation ancienne et les premiers CER ont été créés dans les années 1950.

Pour l'analyse statistique et la mesure du revenu, la force de Cerfrance est double :

- * *Volume et qualité : un échantillon de 240 000 exploitations est disponible pour l'analyse. Aucune autre institution agricole n'est en mesure de livrer des informations économiques étayées sur un échantillon aussi grand ;*
- * *Connaissance fine de l'économie des exploitations : Cerfrance a accès à l'ensemble des données comptables des exploitations, ce qui lui permet d'appréhender le circuit économique global des exploitations agricoles, de l'acte de production, à la formation des revenus, et in fine, aux arbitrages des exploitants entre prélèvements privés et investissement.*

Le rôle de Cerfrance dans la production d'informations économiques agricoles est essentiel et d'ailleurs, le réseau fournit au RICA l'essentiel de son échantillon.

Le revenu dans le cycle économique de l'exploitation

Les experts de Cerfrance ont accès à tous les documents comptables d'une exploitation puisque ce sont eux qui les produisent. Ils peuvent décrire le cycle du revenu dans l'économie d'une exploitation dans les moindres détails :

- * *Formation du revenu. Identifier les moments dans l'économie des exploitations qui sont générateurs de revenu : gestion des charges et des productions (choix de productions plus ou moins rémunératrices, plus ou moins spéculatives), productivité des investissements, productivité du travail ;*
- * *Utilisation du revenu : quels sont les arbitrages des exploitants entre prélèvements privés et investissements (et désendettement) ?*

Illustrons la richesse de ces données par une publication conjointe entre les Chambres d'agriculture et le Cerfrance d'Occitanie : « Agriscopie. Occitanie – Edition 2019 »⁸. En 56 pages, Cerfrance et la Chambre régionale d'Occitanie proposent un état des lieux complet de l'agriculture occitane. Intéressant supplémentaire de la publication, on peut y voir la complémentarité de Cerfrance et du dispositif Inosys : le premier éclaire l'économie des exploitations occitanes (résultats, formation et utilisation du revenu) et le second identifie les spécificités technico-économiques des exploitations dans les territoires de la région.

Dans le tableau 4, nous présentons une synthèse de la contribution de Cerfrance à la publication sur la connaissance des revenus des exploitations occitanes segmentés en 22 spécialisations ; le tout sur un échantillon de 2 073 exploitations et avec des sous-échantillons infra-sectoriels rarement inférieurs à 50.

Données peu accessibles

Les données comptables de Cerfrance sont incontournables pour l'analyse de l'économie des exploitations, en particulier sur la question du revenu agricole. Malheureusement, l'accessibilité à ces données est limitée. Sans doute qu'au niveau départemental ou régional, les productions de Cerfrance sont bien connues mais hors de cette sphère locale, elles sont peu visibles ; il faut se livrer à une recherche incertaine sur les sites web régionaux de Cerfrance pour trouver ces informations.

Richesse et déception

Pour conclure ce tour d'horizon des données microéconomiques produites et valorisées par Cerfrance, on dira une nouvelle fois, leur très grand intérêt pour l'analyse mais aussi ce regret d'une absence de diffusion centralisée ou concertée des publications et des données locales. Mais dans le fond, peut-on faire grief à Cerfrance de ce manque en matière de diffusion de ses données ? Pas vraiment parce que

8 https://occitanie.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Occitanie/Productions_techniques/AGRISCOPIE-crao2019.pdf

Indicateurs de revenu des exploitations agricoles d'Occitanie en 2017 de l'échantillon de Cerfrance

Orientation de production	Nombre d'exploitations dans l'échantillon	EBE	Résultat	Prélèvements privés	Engagement financier	Capacité d'autofinancement	
Sous-secteur		K€ par exploitation					
Grandes cultures		2 073	35,0	9,1	16,2	20,0	-1,1
Maïs semences		226	58,1	15,8	29,2	34,4	-5,5
Polyculture		46	39,1	15,6	19,4	18,7	1,0
Maraîchage		112	46,6	27,3	28,4	14,7	3,5
Horticulture, pépinière		62	52,2	30,9	28,3	15,0	9,0
Viticulture	Cave patriculière (Occitanie)	344	64,9	24,4	19,0	32,4	13,6
	Vente Coop., négoce (Midi-Py.)	141	41,1	15,3	30,2	20,8	-9,9
	Vente Coop., négoce (Lang-Rou.)	690	51,5	23,9	31,1	20,5	-0,2
Arboriculture	Fruits d'été	111	62,9	39,6	34,7	16,2	12,0
	Fruits d'hiver	98	74,5	30,6	31,4	30,5	12,6
Bovin	Viande	1 285	47,2	20,4	21,5	20,1	5,7
	Lait	750	61,1	27,3	27,6	26,0	7,6
Ovin	Viande	217	47,7	24,2	25,9	16,2	5,5
	Lait	687	76,6	37,3	44,4	27,4	4,7
Caprin	Livreurs de lait	63	75,5	32,2	39,2	36,6	-0,2
	Fromager	28	93,9	57,1	51,7	27,7	14,6
Porcs	Naisseur-engraisseur	49	83,8	38,8	41,1	39,1	3,7
Volaille	Chair	56	50,8	25,5	20,9	19,4	10,5
	Prêt à gaver	35	48,5	23,6	25,6	21,6	1,3
	Gavage	103	58,0	34,2	29,9	24,5	3,6
Centre équestre		32	15,9	0,0	-3,8	8,8	10,8
Bio	Tout secteur	618	63,8	30,2	28,8	28,3	6,8

Source : Cerfrance

ce n'est pas sa mission ; les membres du réseau Cerfrance s'occupent des comptabilités de leurs exploitations clientes et conseillent les exploitants ; la production de statistiques microéconomiques pour l'ensemble des observateurs de l'agriculture française (au niveau local ou national) n'est pas le premier objectif de l'association. En outre, on sait bien que la mise à disposition de données ouvertes au grand public est une opération coûteuse et qui oblige à un travail de mise en cohérence qui n'est pas des plus simples.

Conclusion

Vers un marché de la référence économique agricole

Pour conclure l'examen des travaux de ces trois observatoires professionnels (Inosys, CIVAM, Cerfrance) en matière de mesure du revenu des exploitations agricole, nous rappellerons leurs atouts :

- * Une segmentation fine de l'activité des exploitations agricoles (infra-sectorielles) dans les territoires (infra-territoriale) et donc, in fine, une connaissance précise de l'économie des exploitations agricoles ;
- * Un travail souvent original sur la méthodologie des indicateurs de revenu.

Une de leurs limites majeures, nous l'avons signalée à plusieurs reprises, c'est l'accessibilité limitée aux données qu'ils produisent ; on est loin de la disponibilité aux données mise en œuvre par le RICA (mais c'est sa mission).

Et nous dirons aussi que ces observatoires se placent sur un marché du conseil et de la production de références où sont actives d'autres institutions agricoles que nous n'avons pas évoquées ici : coopératives, entreprises de l'amont et de l'aval, banques, etc.

Pour l'instant la concurrence entre ces différents acteurs est plutôt limitée (mais réelle) ; elle pourrait être autrement plus disputée si la logique des uns et des autres devait laisser plus de place à des objectifs plus commerciaux. Et cela aurait un impact sur la diffusion de leurs données microéconomiques des exploitations.

Contacts : Didier Caraes

didier.caraes@apca.chambagri.fr

Chambres d'agriculture France (APCA)

9 avenue George V — 75 008 Paris

Tél : 01 53 57 10 10

E-mail : accueil@apca.chambagri.fr

Siret

180070047 00014

Directeur de la publication : Thierry Pouch

Nos articles sur le même thème

- *Analyses et Perspectives n°2003: Mesure du revenu agricole—le revenu des exploitations agricoles dans le Rica, mars 2020*

- *Analyses et Perspectives n°2001: Comptes de l'agriculture—baisse des résultats en 2019, janvier 2020*

www.chambres-agriculture.fr

